



Bourg en Bresse, le 17 décembre 2024

## Compte rendu Réunion du CDE du 17 décembre 2024

Présents : Christian BRENDEL, Christian BAUDOIN-PICAUD, Amélie DRUGUET, Amélie DUDU Bernard FREY, Dominique GUERINOT, Aurélie JOSSERAND, Sylvie LOCATELLI, Florence MARTIN, Stéphane RIBARD, Marie Sophie RINGENBACH

Excusés : Néant

### 1) Bilan de la soirée des récompenses

Le Bilan financier est négatif, puisque nous perdons 1000,55€ (contre 861,73€ l'an passé) sans compter les vins. La soirée est à l'équilibre, ce sont les lots pour les récompenses qui restent à notre charge. Les personnes présentes ont été contentes et les récompensés ont été ravis de leur récompense. (plaques nominatives)

### 2) Points sur les formations

Certaines personnes ont annulées leur formation de dressage suite à l'épidémie de rhino.

Le 18 novembre, il y a eu la formation préparation mentale à Chazey. Il y a eu beaucoup de soucis de matériel sur place (pas de chauffage, des rideaux qui ne fonctionnent et pas etc)

Prochaines formations prévues :

- 12 et 13 janvier : formation de Hunter avec Christian Curtet
- 9 et 10 février : : formation CSO avec Stanislas Lafond
- 17 février : : formation Equifun
- 23 février : rencontre entre les meneurs et un juge pour un échange entre ce que présentent les meneurs sur les concours et ce qu'attendent les juges. Ce sera à Cormoranche
- Une formation Course à poneys est également prévue d'ici le mois d'avril.

### 3) AG électorale

Elle se déroulera le 13 et 20 mars en même temps que celle du CRE

Rétroplanning

3 janvier : envoyer la rétrospective de la commission des votes

22 janvier : Mail pour donner la date

24 janvier : Gedivote envoie les modalités de vote

7 février : Envoi des convocations  
16 février : limite de dépôt des listes  
21 février : validation des listes par la CRE  
A partir du 28 février: campagne électorale ouverte  
A partir du 1<sup>er</sup> mars : ouverture des votes électroniques

#### **4) Questions diverses**

Une question d'un meneur : pourquoi le responsable et ses coordonnées du concours d'attelage de Lent n'est pas spécifié sur la DUC ? C'est une erreur, elle sera rectifiée au plus vite.